

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE** du conseil de la municipalité des Éboulements, tenue le 19 décembre 2022 à 20 15h à la salle de l'édifice municipal des Éboulements au 2335, route du Fleuve, sous la présidence de Pierre Tremblay, maire et à laquelle il y avait quorum.

Étaient présents : Sylvie Bolduc  
Mathieu Bouchard  
Michel Crevier  
Mario Desmeules  
Diane Tremblay  
Évelyne Tremblay

Assiste également à la réunion, Danièle Tremblay, directrice générale et greffière-trésorière par intérim

### **ORDRE DU JOUR**

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. RÉOLUTION AFFECTATION 2022 – FONDS LOCAL EN VOIRIE
3. MANDAT À LA FIRME TREMBLAY BOIS AVOCATS – PRÉPARATION D'UN MODÈLE D'AVIS DE MÉDIATION AGRICOLE POUR VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES
4. QUESTION DE L'ASSEMBLÉE
5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

#### **226-12-22 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Diane Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

#### **227-12-22 Résolution affectation 2022 – Fonds local en voirie**

**CONSIDÉRANT QUE** lors de l'adoption du budget 2022, il avait été prévu qu'un montant de 15 000 \$ serait prélevé du fonds local en voirie ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mathieu Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de financer les travaux suivants par le fonds local en voirie :

- Les frais Promotek
- L'acquisition d'abrasif pour le déneigement
- Mosaic 3D

et ce, pour un montant de 13 435,17 \$.

#### **228-12-22 Mandat à la firme Tremblay Bois Avocats – Préparation d'un modèle d'avis de médiation agricole pour vente pour non-paiement de taxes**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité peut procéder à la vente d'immeuble pour non-paiement de taxes ;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité doit donner un préavis aux entreprises agricoles et à l'administrateur au moyen d'un formulaire établi par le ministre, lequel doit être conforme aux règlements en vigueur ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Sylvie Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

- De mandater le firme Tremblay Bois Avocats pour la préparation d'un modèle d'avis de médiation agricole pour la vente pour non-paiement de taxes.

**Questions de l'assemblée**

Aucune question de l'assemblée.

**229-12-22 Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Évelyne Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à 20 h 30, les points à l'ordre du jour ayant été traités.

---

Pierre Tremblay  
Maire

---

Danièle Tremblay  
Directrice générale et  
Greffière-trésorière par  
intérim